

L'EAF : modalités de préparation, de passage, d'évaluation

	ORAL	ECRIT
Quels supports ?	Textes étudiés pendant l'année (4 à 6 textes par séquence)	Le corpus fourni : 4 à 5 textes portant sur un objet d'étude explicitement mentionné, voire deux objets d'étude croisés, conformément au programme national ministériel
Durée épreuve (durée totale)	50 minutes <i>NOTA BENE</i> : on est convoqué pour la durée d'une demi-journée, et on demeure à disposition du professeur interrogateur qui choisit d'interroger les élèves selon l'ordre qui lui convient, le plus souvent, alphabétique.	4 h
Date/ lieu	Extrême fin juin - début juillet, dans un lycée proche de Duby (lycée militaire, lycée de Gardanne) ou Duby pour certaines séries (STG en principe)	Fin juin (dernière semaine) Lycée Duby ou lycée proche de Duby
Modalités de l'épreuve	30 minutes de préparation Passage exposé 10 mn Interrogation par le prof («ping-pong ») 10 mn	Question(s) de corpus, durée 1h, portant sur le corpus fourni (deux questions pour les STG) puis 3h à consacrer à l'exercice d'écriture (au choix, un commentaire sur un des textes du corpus, une dissertation sur l'objet d'étude proposé ou bien un écrit d'invention). <i>NOTA BENE</i> : contrairement au commentaire oral, le commentaire écrit pour les séries générales (S/ES, L) est donné sans question, sans problématique, que l'élève doit donc trouver lui-même.
Evaluation	sur 10 pour chacune des deux parties de l'épreuve ; le tout est donc noté sur 20 points. Le prof rempli un bordereau indiquant le nom de l'élève, le texte choisi, la question d'oral, les remarques à propos de la prestation de l'élève. Bordereau qui est remis au rectorat.	Notation sur 20 points S/ES, S et L : 4 points à la question de corpus + 16 points à l'exercice d'écriture STG : 6 points pour les questions de corpus (2 en tout) et les 14 points restants pour l'exercice d'écriture, sachant que le commentaire des STG est semi-guidé (on leur propose des axes).
Documents autorisés	Convocation, pièce ID Stylos Les textes (vierges) (si possible dans un classeur ordonné, séquence par séquence) ; l'élève portera aussi avec lui un exemplaire des œuvres intégrales (livres) étudiées pendant l'année. <i>NOTA BENE</i> : l'enseignant interrogateur (qui vient d'un autre lycée de l'académie) possède un double des textes, déjà fourni par le Rectorat.	Convocation, pièce ID Stylos Portables mis de côté le temps de l'épreuve, Feuilles de brouillon et feuilles de rédaction fournies par le Ministère.
Préparation assurée au lycée Georges DUBY	Des oraux blancs en fin de 2 ^e trimestre ; interrogation assurée par d'autres profs de la discipline au sein du lycée Duby	Ecrit blanc proposé aux élèves de DUBY, corrigé par un autre prof que le sien, courant du 2 ^e trimestre sur un objet d'étude que toutes les classes auront étudié déjà.